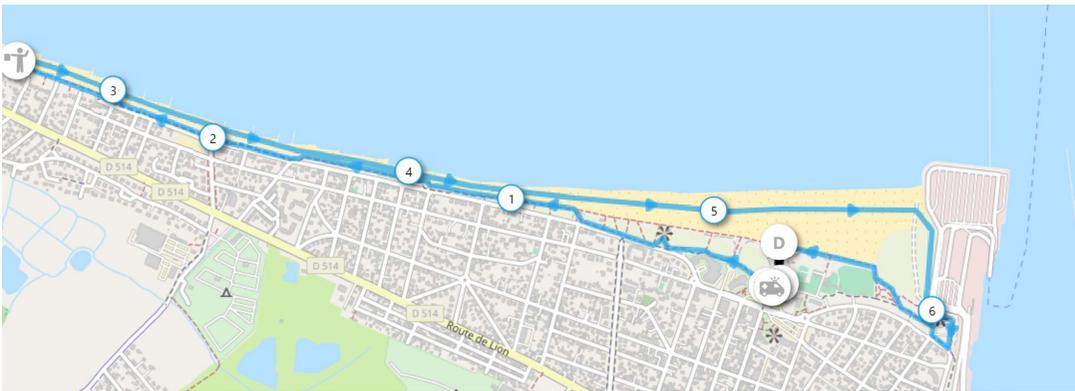


PARCOURS FOULÉES DU MUGUET

La Bédouine



Marche nordique



Kid cross



Ouistreham Riva-Bella

LES FOULÉES DU MUGUET

1^{ER} MAI
2022
ESPLANADE LOFI

NOUVEAU ! MARCHÉ NORDIQUE



MARCHÉ NORDIQUE - 9H15 ■ COURSES DES JEUNES - 10H ■ LA BÉDOUINE - 11H

INFOS ET INSCRIPTIONS : Service des Sports de la Ville
02 31 97 73 27 - www.ouistreham-rivabella.fr
klikego.fr

www.ouistreham-rivabella.fr



N° dossard

**Port du dossard obligatoirement
sur le devant du maillot**

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

À QUELLE COURSE DESIREZ-VOUS PARTICIPER ? (cocher la case correspondante)

- 1ère épreuve, marche nordique : 9h15
 Chronométrée - **Tarif 5€**
- 2ème épreuve, course pédestre : 10h00
 Poussins kid cross (2011-2012) **GRATUITE**
 Benjamins (2009-2010) **GRATUITE**
- 3ème épreuve, « la Bédouine » : 11h
 Minimes - **GRATUITE**
 Cadets à Masters - **Tarif 10€** (inscriptions jusqu'au 29 avril - 17h)
- 4ème épreuve : 12h00
 Enfants, sans classement, bulletin à déposer le jour de la course **GRATUITE**
 Nés en 2013 et après

Nom : Prénom :

Date de Naissance : Sexe : M ou F (rayer la mention inutile)

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :@.....

N° de licence F.F.A : Club F.F.A :

ou

N° de PASS'J'AIME COURIR :

Je joins la photocopie du document attestant mon aptitude physique à la course à pied en compétition (licence, certificats médicaux...).

Ces documents seront conservés par la Ville de Ouistreham Riva-Bella.

Je m'engage à respecter le règlement de la course, consultable sur le site internet de la Ville ou au secrétariat le jour de la course.

Date : Signature (des parents pour les mineurs)

En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que la mairie de Ouistreham Riva-Bella collecte et traite vos données personnelles. Elles font l'objet d'un traitement informatisé et ne sont exploitées que par les services municipaux uniquement. Elles ont pour seule finalité de procéder à votre inscription à la manifestation indiquée. Elles sont conservées 2 ans puis détruites. Conformément au Règlement (UE) 2016/679, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, de suppression, d'oubli. (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez contacter notre DPO : contact-dpo@ville-ouistreham.fr ou bien adresser un mail à contactsports@ville-ouistreham.fr ; Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL www.cnil.fr ou par voie postale.

INSCRIPTIONS

1. Inscriptions en ligne avec paiement sécurisé en euros (€) depuis le site Internet www.ouistreham-rivabella.fr ou www.klikego.com jusqu'au vendredi 29 avril 2022 à 17h00. Dès l'inscription effectuée, le participant reçoit un e-mail de confirmation précisant la validité de sa préinscription. L'inscription sera complète dès réception d'un justificatif d'aptitude autorisé et valide ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les justificatifs obligatoires devront être reçus pour le 29 avril à 17h au plus tard. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de dysfonctionnement intervenant dans le processus de paiement en ligne.

2. Inscriptions par courrier
Seuls, les bulletins d'engagement fournis par l'organisation et correctement remplis accompagnés du règlement* seront pris en compte pour les inscriptions. Ils seront :

- Envoyés par courrier jusqu'au jeudi 28 avril 2022 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Service des sports, Hôtel de ville Place A. Lemarignier 14150 Ouistreham Riva Bella
- Déposés à l'hôtel de ville de Ouistreham Riva Bella au plus tard le vendredi 29 avril 2022 à 17h ;

Pour les mineurs, le bulletin d'inscription sera signé des parents ou du représentant légal. Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit.

*Règlement : En espèce ou par chèque libellé à l'ordre du trésor public.

CERTIFICATS MEDICAUX

Conformément à la réglementation en vigueur, les participants aux épreuves chronométrées donnant lieu à un classement, que ce soit en course à pied ou en marche nordique, sont soumis à la présentation obligatoire à l'organisateur d'un justificatif attestant d'une aptitude à la course à pied en compétition, à l'athlétisme en compétition.

CLASSEMENT/ RECOMPENSES

L'ordre d'arrivée de chaque coureur permet d'établir un classement individuel par catégorie d'âge publié à l'issue de chaque course.

Les trois premiers des catégories Poussins à Minimes seront récompensés (coupes, médailles, lots divers).

Le premier des catégories Cadet à Master sera récompensé (coupes, médailles, lots divers) ainsi que les 3 premiers coureurs du classement scratch homme et femme.

La valeur et la qualité des lots distribués aux lauréats de chaque catégorie ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation, les récompenses non retirées le jour de la course ne pourront être réclamées par les coureurs.